POLITIQUE QUALITÉ, SÉCURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET ENVIRONNEMENT

La politique de qualité, de sécurité des denrées alimentaires, d'environnement et de prévention des risques professionnels d'**EBRO TRIGO S.L.U.** définit les principes qui guident ses actions et ses décisions dans ces domaines, conformément à la vocation de l'organisation en tant qu'entreprise de fabrication de semoule et de farine, ainsi qu'à son objectif de répondre aux attentes et aux besoins de toutes les parties intéressées. Par ailleurs, **EBRO TRIGO S.L.U.** dispose d'une politique de communication établie afin de pouvoir agir en cas de participation à une procédure de retrait de produits, dans le but de protéger les consommateurs.

Nos principes fondamentaux pour améliorer la conformité en matière de qualité et de sécurité des denrées alimentaires sont les suivants :

- Respecter et appliquer les lois, règlements et normes en vigueur applicables à nos activités.
- Répondre aux exigences et aux attentes de toutes les parties intéressées.
- Développer au sein de l'organisation une culture permettant d'anticiper les besoins de nos clients, en faisant de la satisfaction de leurs attentes notre objectif prioritaire.
- Mettre en place des mécanismes clairement définis au sein de l'organisation permettant de fixer et d'atteindre les objectifs qualité.
- IMPLIQUER tous les membres de l'organisation dans le développement et l'amélioration continue du système de management de la qualité de l'entreprise.
- Veiller au respect des exigences légales et réglementaires applicables à nos activités.
- Fabriquer des denrées alimentaires sûres, conformes à la législation et authentiques, conformément aux principes de qualité et de légalité.
- Prévenir la fraude alimentaire en appliquant un ensemble de mesures strictes et adaptées aux besoins de toutes les parties intéressées, au moyen de processus sûrs, transparents et traçables.
- Exercer nos activités dans le respect de principes éthiques, tant dans nos relations avec nos clients qu'avec nos salariés.

À cette fin, chez **EBRO TRIGO S.L.U.**, nous nous engageons à :
Agir de manière responsable et dans le respect de l'ENVIRONNEMENT, en fabriquant des produits reposant sur les principes de qualité, de sécurité, de légalité et de développement durable. Nous nous engageons à prévenir la pollution, à protéger l'environnement et à nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue, dans le respect des exigences légales applicables et des autres exigences auxquelles nous souscrivons. Nous nous engageons également à :

- Protéger la santé de nos salariés en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires, notamment des mesures de prévention et de sécurité, ainsi que des actions de formation et de sensibilisation à la prévention des risques professionnels.
- Favoriser la parité et l'égalité des chances lors du recrutement du personnel.
- Garantir un canal de communication continu et transparent avec le personnel et toutes les parties intéressées.
- Faire de la satisfaction de nos clients une priorité fondamentale impliquant l'ensemble du personnel.
- Promouvoir la sensibilisation et la participation de tous nos salariés, sous-traitants et fournisseurs à l'amélioration continue en matière de qualité et de sécurité des denrées alimentaires, ainsi qu'à la nécessité de protéger et de préserver l'environnement. Le présent document sera mis à la disposition de toutes les parties intéressées.
- Maintenir et renforcer la sensibilisation au développement durable en intégrant des pratiques responsables visant à réduire au minimum notre impact environnemental. Nous encourageons l'efficacité énergétique, la réduction des émissions et l'utilisation raisonnée des ressources, afin de prévenir le changement climatique et de garantir un avenir durable.

La Direction d'**EBRO TRIGO S.L.U.** s'engage à veiller à ce que cette politique soit révisée, communiquée, comprise et mise en œuvre à tous les niveaux de l'organisation, en fournissant les ressources nécessaires et en établissant toutes les procédures et actions jugées utiles.